



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

ECOLE NATIONALE DES GREFFES



Fiche de poste

Assistant en systèmes et réseaux d'information et de communication

Intitulé du poste : Assistant en systèmes et réseaux d'information et de communication

Catégorie : Contractuel CDD

Groupe d'emploi : Sans objet

Affectation / Ecole Nationale des Greffes

Poste soumis à entretien préalable : oui

Niveau de diplôme : Bac +2

Localisation : 5 boulevard de la Marne 21071 DIJON cedex

Base de rémunération : 2.000 € brut par mois à 2.500 € brut/mois

I - Contexte général du poste :

Située à DIJON, l'École nationale des greffes est un service à compétence national placé sous l'autorité du directeur des services judiciaires.

L'École nationale des greffes, qui compte à ce jour 129 emplois équivalents temps plein, est dirigée par un directeur assisté d'un directeur adjoint chargé de la direction des activités pédagogiques et d'un secrétaire général.

Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique nationale relative à la formation statutaire et continue des agents des services judiciaires.

En 2019, l'École nationale des greffes a accueilli :

- 3208 stagiaires au titre de la formation statutaire
- 2655 stagiaires au titre de la formation continue

Elle comprend à ce jour 129 agents permanents (121 fonctionnaires et 8 contractuels)

Le service informatique de l'École a pour mission de veiller à l'intégration des technologies de l'information et de la communication et au bon fonctionnement de l'infrastructure physique et logique. Il a la responsabilité de la gestion financière du service (400.000 euros annuels environ) et de l'inventaire informatique de l'École.

Dirigé par un chef de service attaché d'administration, il est composé d'une assistante pour la gestion administrative, de deux assistants d'exploitation systèmes et réseaux dont un adjoint du chef de service, d'un analyste développeur et d'un assistant support.

Chiffres clés :

- 1300 postes de travail (dont une majorité de portables)
- 50 serveurs (virtuels et physiques)
- environ 2000 points de connexion réseaux

1) Missions du service informatique

Le service informatique de l'École a pour mission de veiller à l'intégration des technologies de l'information et de la communication et au bon fonctionnement de l'infrastructure physique et logique. Il a la responsabilité de la gestion financière du service (400.000 euros annuels environ) et de l'inventaire informatique de l'École.

Dirigé par un chef de service attaché d'administration, il est composé d'une assistante pour la gestion administrative, de deux assistants d'exploitation systèmes et réseaux dont un adjoint du chef de service, d'un analyste développeur et d'un assistant support.

Chiffres clés :

- 1300 postes de travail (dont une majorité de portables)
- 50 serveurs (virtuels et physiques)
- environ 2000 points de connexion réseaux

II- Description du poste

Placés sous l'autorité hiérarchique du chef du service informatique, l'assistant d'exploitation systèmes et réseaux participe à l'activité de la cellule « exploitation et études ».

III - Missions :

- Suivi et participation au maintien en condition opérationnelle des systèmes,
- Déploiement des postes de travail administratifs et pédagogiques,
- Suivi et implantation des applications métiers des domaines administratifs et pédagogiques,
- Gestion de l'environnement numérique de travail (administratif et pédagogique),
- Rédaction de la documentation technique du système d'information,
- Participation à la gestion de l'infrastructure du réseau de communication de l'Ecole nationale des greffes, en collaboration avec le DIT-Centre,
- Gestion des systèmes multimédia et de visioconférences,
- Gestion des systèmes d'impression,
- Participation à l'activité de support niveau 1 et 2,
- Maintenance 1^{er} niveau du système de téléphonie sur IP,
- Mise en place des moyens informatiques dans le respect de la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de l'opérateur d'importance vitale « direction des services judiciaires » (OIV DSJ)
- Veille technologique sur les nouvelles technologies déterminantes

IV - Compétences techniques requises

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
Serveurs : Windows serveur 2012 - 2016 – 2019 et Linux Poste de travail (déploiement et administration) : Windows 10 Architecture : Active Directory Virtualisation : VMWare Script (batch, vbs, PowerShell)	Diagnostiquer Maîtriser les nouvelles technologies Organiser sa charge de travail	Capacité à travailler en équipe Réactivité Capacité à travailler dans l'urgence et en autonomie Disponibilité

Renseignements et candidature

Monsieur PARENT, responsable du service informatique
Courriel : gestinfo.eng-dijon@justice.fr